



**PETR pour le développement du Pays Beauce Gâtinais en Pithiverais
Compte-rendu de la réunion du Bureau du 17 novembre 2022**

Présents :

Bureau : MMES BEVIERE, CHARVIN, LEVEQUE, LEVY, PAILLOUX ; MM. BERTHELOT, BOURGEOIS, BRUNEAU, COULON, GUERINET, LAROCHE, POINCLOUX, ROUSSEAU.

Autres personnalités : Mme PEURIERE, Sous-préfète de l'arrondissement de Pithiviers, Mme PELHATE, Conseillère départementale.

Absents excusés :

Bureau : Mme DAUVILLIERS, MM. BARJONET, BRISSON, GAURAT, PICAULT.

Autres personnalités : M. BROSSE, Député du Loiret, Mme BESNIER, Vice-présidente du Conseil régional, M. GAUDET, Président du Conseil départemental du Loiret, Mme SAUTREUIL, élue régionale référente, M. NOLLAND, Maire de Pithiviers, Mme BLECHET, Secrétaire générale de la Sous-préfecture de Pithiviers, Mme KARCZEWSKI, Sous-préfecture de Pithiviers, Mme DALLOT, Présidente du Conseil de développement Territorial, Mme REYT, Conseil régional, Mme TREMINTIN-BERTRAND, Trésorière, M. BARTOLI, Conseil départemental du Loiret.

Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte-rendu du Bureau du 13 octobre 2022 ;
- Contrat Régional de Solidarité Territoriale 2022-2028 : dossiers de demande de financement ;
- Programme LIFE LETSGO4Climate : validation de l'accord de partenariat et présentation du calendrier de la démarche ;
- Campagne de mesures de reliquats azotés sur cinq aires d'alimentation de captages (CTEC) : choix du Bureau d'études et demande de financement auprès de l'AESN ;
- Coopération LEADER :
 - . retour sur l'accueil des délégations espagnole et portugaise et sur le colloque du 25 octobre 2022 ;
 - . groupement de commandes international pour la réalisation d'une vidéo ;
- Acceptation d'un chèque de remboursement de trop perçu d'EDF ;
- Affaires diverses.

Après avoir accueilli les élus, Mme BEVIERE remercie Mme la Sous-préfète de sa présence, puis présente Blandine URLACHER, animatrice Leader qui a pris ses fonctions début novembre, en remplacement de Nathalie COATGLAS.

La Présidente accueille ensuite M. Pierre LAROCHE, nouveau délégué au Bureau, représentant le CC Pithiverais Gâtinais, en remplacement de M. CIRET, démissionnaire.

Il est fait un tour de table pour que chacun se présente à eux.

Mme BEVIERE fait part de la liste des personnes excusées et du pouvoir reçu :

Mme DAUVILLIERS donne pouvoir à M. BERTHELOT.

Constatant que le quorum est atteint, la Présidente passe au premier point de l'ordre du jour.

Approbation du compte-rendu du Bureau du 13 octobre 2022

Mme BEVIERE rappelle les points principaux à l'ordre du jour : dossier SMORE de demande de financement CRST 2022-2028, étude reliquats azotés, avenant au marché SAGE, notification de la tranche conditionnelle Natura 2000.

N'ayant pas reçu d'observation en amont de la réunion, ni en séance, le projet est soumis au vote.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Une seule demande est à étudier, dans le cadre du dispositif A VOS ID, celle de l'association Atelier Numérique du Pithiverais, pour le développement du Fablab à Pithiviers.

La Présidente rappelle l'enveloppe dédiée de 500 000 €, permettant le financement de projets transversaux, notamment pour les privés.

Elle passe la parole à M. COULON, Président de l'association, qui rappelle l'origine du projet, depuis les premières réflexions au sein de l'association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP).

- « Développement des activités du Fablab « Créalab 3D ». Atelier Numérique du Pithiverais.

A l'initiative de l'association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP), regroupant en son sein la plupart des acteurs locaux du développement (CCI, CMA, Chambre d'agriculture, les EPCI du Nord Loiret, l'Office de Tourisme, le PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, le Crédit Agricole, CER France...), le projet de création d'un FabLab dans le Pithiverais a émergé. Après plusieurs visites auprès de FabLab existants en proximité ou non du Pithiverais, et après avoir étudié plusieurs scénarios de statuts, l'association Atelier Numérique du Pithiverais a été créée ; elle porte le projet de FabLab « Créalab 3D », lancé en 2021.

Cet atelier est accueilli aujourd'hui dans des locaux rénovés mis à disposition par la Mairie de Pithiviers, en plein centre-ville, sur la place principale. Afin d'offrir un minimum de services et pour lancer les activités de l'association, plusieurs ordinateurs et imprimantes 3D ont été acquis.

Mais le constat se fait rapidement que ces derniers sont très insuffisants, notamment pour assurer une activité de qualité, qui pourrait répondre à diverses demandes.

Disposer d'une organisation efficace et de machines performantes, qui sont hors de portée du particulier et du besoin ponctuel d'entreprise, est vite devenu un enjeu majeur du projet. Les notions de transmission et de formation également. Dès les premières réflexions, le FabLab se voulait inclusif et en immersion dans son environnement associatif et local, en favorisant le vivre ensemble et les actions intergénérationnelles. Ces liens vers d'autres acteurs et structures seront développés plus loin.

L'aide de la Région est sollicitée pour :

- L'achat de machines performantes semi-professionnelles indispensables pour assurer des formations crédibles et intéresser le public des petites entreprises : découpeuse laser, fraiseuse numérique 3 axes, scanner, logiciel professionnel Solid Works...
- Frais d'animation, l'embauche d'un(e) permanent(e) permettant d'assurer un lien avec les bénévoles, les formations et l'accueil au sein de la structure et d'assurer les actions hors les murs.
- Frais de communication.

Inscription dans un des enjeux thématiques définis :

- Émergence et structuration de dynamiques économiques locales

- Expérimentation en faveur du maintien et du développement de services

Expliquer en quoi :

Pour la cible « jeune » : en dehors de l'enseignement secondaire, il n'y a pas d'offre sur les outils numériques. De plus, une part importante de cette population, parfois non insérée dans la vie économique locale, a tendance à « fuir » vers les métropoles.

Pour la cible « entreprise » : forte recherche des entrepreneurs et des dirigeants sur des profils connaissant le numérique.

Pour l'ensemble des cibles : démystification des outils numériques du monde de demain.

De manière générale, le projet permet de développer un tiers-lieu à partir d'outils concrets et ludiques.

La réparation d'objets, la création de prototypes à proximité des besoins et l'interconnaissance partagée des développements possibles permettent d'envisager une diminution de l'impact écologique du territoire.

La souplesse d'adaptation d'une structure associative et la dynamique locale déjà initiée autour du projet permet d'expérimenter d'autres façons de travailler ensemble.

Comment l'initiative -est-elle née ? (Expliquer les problématiques / enjeux motivant l'initiative, expliquant son origine) ?

Comme indiqué précédemment, l'association Cultivons l'Avenir du Pithiverais (CAP) réunit depuis 15 ans les chambres consulaires, le PETR, des Communautés de communes et des entreprises locales en vue de soutenir des projets pilotes sur le nord Loiret : méthanisation, animations locales autour des énergies renouvelables, concours d'innovation, organisation de conférences, focus sur des thématiques telle que l'Hydrogène, etc.

Son expertise est reconnue pour mener à terme des projets concrets grâce au tour de table qu'elle anime, au relationnel doublé de la confiance développée au fil des années.

Un Fablab dans le Pithiverais est un très bon vecteur d'animation et correspond à un besoin général d'insertion sociale, de développement économique et de prise en compte des enjeux de préservation environnementale.

Une réunion fondatrice en 2020 a permis de vérifier l'existence d'un intérêt sur un large public (plus de 100 personnes présentes). Ont suivis des visites d'autres Fablabs, des réunions de présentation du projet, et de multiples contacts avec les acteurs locaux.

L'association Atelier Numérique du Pithiverais » a été créée en décembre 2020, bien que le fonctionnement ait réellement démarré en avril 2021 dans plusieurs locaux successifs proposés par des partenaires, la commune de Pithiviers-le-Viel puis la CCI.

Malgré la période de crise sanitaire liée à la Covid, l'activité s'est développée avec les fonds mis à disposition par l'association CAP (soutien préparatoire).

Enfin, mai 2022, la ville de Pithiviers a mis à disposition les locaux définitifs rénovés à cet effet en centre-ville.

Les Communautés de communes ont décidé en mai 2022 d'apporter un soutien financier au démarrage du FabLab.

D'autres demandes de subventions sont en cours (Fondation Orange) ou envisagées (A VOS ID, CAP Asso, Leader...).

Un matériel de base permet d'ores et déjà de former les personnes intéressées ; le FabLab est ouvert deux demi-journées par semaine depuis un an.

L'accès aux nouveaux locaux permet de lancer la communication auprès des collectivités locales, du grand public et des entreprises (flyers, affichage, portes ouvertes ...).

Le nom de l'Atelier, « CREALAB 3D », permet au public de mieux cerner l'objet du projet.

De multiples contacts déjà effectués témoignent de l'intérêt suscité par la structure. L'arrivée récente d'une permanente en service civique permet de démultiplier les ouvertures au public et les propositions d'animation. A court terme, le recrutement d'un autre animateur permettra le développement et la pérennisation du projet.

En quoi répond-elle à une problématique locale ? quel contexte local justifie le lancement de cette initiative ?

Les élus locaux du Pithiverais, via la mise à jour du projet de territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais et des projets de mandats des intercommunalités, le projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), ont mis le développement local et la transition énergétique au cœur de leur actions.

D'autres programmes locaux gravitent par ailleurs sur la thématique de la transition (TEPCV, CEE, Agenda 21...).

Pour autant, ces ambitions s'appuient également sur des démarches associatives, telle que celle proposée par l'association Atelier Numérique du Pithiverais.

Le travail effectué depuis 1 an et demi par cette dernière, sur fond de projet collectif du territoire, d'expérience acquise par les bénévoles actuels, permettent un socle solide à la démarche.

Par ailleurs, le territoire cherche également à améliorer les dispositifs et actions de formation, de sensibilisation et de montée en compétence des publics afin de répondre aux besoins des entreprises locales, via le service Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences territoriale (GPECT), le CNAM, le Comité Ecole Entreprise (CLEE), etc. le FabLab, maillé avec d'autres partenaires, peut être un outil le permettant.

Plusieurs types de publics cibles sont clairement identifiés : jeunes scolaires en complément de l'enseignement collège et/ou lycée (des professeurs sont adhérents au FabLab), jeunes en fin de parcours ou déscolarisés (notamment ceux suivis par la Mission Locale).

L'ancrage local de l'association et le réseau tissé depuis plusieurs années consolident les partenariats et les développements possibles (Mission locale, MFR, Office de tourisme, Entente économique Nord Loiret...).

L'accueil régulier de particuliers intéressés par la fabrication d'objets à réparer, la formation aux logiciels numériques, les conseils prodigués pour tirer profit des outils numériques acquis (imprimantes 3D accessibles au particulier) permettront de limiter l'empreinte écologique du territoire et de contrer l'obsolescence programmée des objets. Le lien avec le « repair café » existant porté par l'association d'insertion Les Jardins de la Voie Romaine permet d'envisager de nombreux développements, comme ceux qui pourront être envisagés avec la structure porteuse de la ressourcerie (projet en cours d'émergence).

Le projet permet en outre de limiter les déplacements, car les besoins d'outils de communication concrets, de fabrication de prototypes, de formation accessible dans les commerces et artisans locaux, pourront être assurés localement, sans aller sur la métropole Orléanaise ou en région parisienne.

Enfin, au-delà de l'atelier technique, le FabLab permet de favoriser les rencontres entre les générations et les milieux culturels et sociaux différents. A ce titre, le FabLab répond à un besoin local sans débouché ou sans réponse jusque-là.

Préciser et justifier le périmètre sur lequel se met en œuvre l'initiative ?

Le projet est amené à toucher tout le territoire du PETR Beauce Gâtinais en Pithiverais, soit les 3 Communautés de communes membres (soit également l'arrondissement de Pithiviers), représentant 78 communes et environ 64 000 habitants, à travers l'ouverture d'annexes au sein des sièges des intercommunalités ou d'activités hors les murs, et l'appui de conseillers numériques.

Comme indiqué précédemment, le projet permet d'œuvrer sur des thématiques du PCAET de territoire, sur l'ensemble du territoire donc, et non pas exclusivement au sein de la ville pôle de Pithiviers.

Plus spécifiquement pour la Ville de Pithiviers, le projet est intégré aux actions du dispositif Cœur de Ville. L'inclusion numérique, la formation, l'intérogénération sont des thèmes travaillés dans ce cadre. Le FabLab y a toute sa place.

À travers l'initiative, quels impacts pérennes/finalités sont recherchés sur le développement du (s) territoire(s) concerné(s) ? Quel nouveau service ou nouvelle activité, ...sont envisagés et qui pourraient être générateurs d'emplois ?

Comme cela l'a été indiqué, les outils et services proposés par le FabLab sont inexistant sur le territoire. Le projet permet donc de créer une animation locale avec une image moderne et valorisante.

Dès son lancement, le projet permet de faire découvrir aux jeunes des métiers d'avenir et les mettre en relation avec les entreprises locales.

Les partenariats évoqués avec la Mission Locale, Pôle Emploi, les réseaux d'entreprises, l'Entente Economique Nord Loiret, l'Office de Tourisme du Grand Pithiverais sont amenés à être pérennes.

Le projet permet également d'offrir un véritable service aux petites entreprises, à travers l'accès à du matériel performant (matériel onéreux hors de portée pour des besoins non récurrents).

En fonction de son intégration aux actions liées à la formation, le projet pourra ouvrir des possibilités locales nouvelles en matière d'emploi autour du numérique.

Par ailleurs, le projet permet d'initier la prise de conscience des vertus environnementales et citoyennes des outils numériques, ainsi que la lutte contre le gaspillage, reprise en main de son indépendance vis à vis des pressions à la consommation..., démultiplication de possibilités de l'individu à travers le libre accès logiciel et le collaboratif.

A court terme, les activités de formation, de travail à façon et les différentes commandes ou collaborations devraient permettre d'équilibrer le budget de l'association, sur le volet fonctionnement.

Quels résultats concrets souhaitez-vous atteindre à l'issue de l'initiative pour laquelle vous sollicitez une aide régionale ?

- Atteindre une centaine d'adhérents particuliers et une quinzaine d'entreprises en 2 ans ;
- Offrir l'accès à des machines performantes et professionnelles ;
- Proposer des découvertes, des initiations et des formations de perfectionnement ;
- Autofinancer l'activité du FabLab au terme de 3 ans par la rémunération de formations spécifiques, la réalisation d'objets et la mise à disposition de machines ;
- Devenir un lieu d'animation d'appel pour mettre en relation le public avec les acteurs locaux qui oeuvrent à l'insertion et à l'emploi ;
- Participer aux initiatives des autres acteurs économiques et sociaux.

Le caractère coopératif de l'initiative

Quels partenaires ont été mobilisés pour penser, construire l'initiative avant sa mise en œuvre ?

- Cultivons l'Avenir du Pithiverais.
- Pôle d'Equilibre Territoriale et Rural (PETR) Beauce Gâtinais en Pithiverais.
- Antenne locale de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers du Loiret.
- Entente économique des 3 communautés de communes
- Mairie de Pithiviers.
- Mission locale du Pithiverais.
- Ligue de l'enseignement.
- Maison Familiale Rurale du Pithiverais.
- Réseaux d'entreprises : Dirigeants Economiques du Pithiverais (DEP) et réseau Malesherbes-Sermaises-Puiseaux (MSP).
- CC du Pithiverais, CC Pithiverais Gâtinais et CC de la Plaine du Nord Loiret.

Par ailleurs, d'autres contacts ont été pris avec :

Pôle Emploi. Possibles axes de formation à destination des demandeurs d'emplois.

Collège privé Saint Grégoire de Pithiviers. Possible axes de sensibilisation et ateliers à destination des collégiens, sur le temps méridien par exemple.

Collèges et lycées sur le périmètre du projet. Possibles axes de sensibilisation et ateliers à destination des collégiens et lycéens, sur le temps méridien par exemple.

Quelle est la nature de la contribution prévue de chacun des collaborateurs et partenaires dans la mise en œuvre de l'initiative (qu'ils sollicitent ou non un soutien régional) ?

| | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---|
| Identification de la structure | Nature de sa collaboration : | Préciser le niveau d'engagement à ce stade : - engagé - premier contact pris |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---|

| | | |
|---|---|-----------------------------------|
| | | - non contacté |
| Cultivons l'avenir du Pithiverais | Association ayant pris à sa charge le financement des investissements nécessaires au démarrage du FabLab, les visites et échanges avec d'autres structures du même type (Avance de fonds 15 000 €). Des collaborations futures sont envisageables. Communication autour du projet. | fait |
| PETR | Mise en réseau avec les acteurs locaux pouvant être intéressés par le développement des activités du FabLab. Facilitation et identification des financements mobilisables, dont A VOS ID. Communication autour du projet. | En cours (montage dossier) |
| Mairie de Pithiviers | Intégration du projet de FabLab aux projets et actions développées dans le cadre du dispositif Cœur de Ville. Mise à disposition de locaux rénovés, adaptés aux besoins du projet. Communication autour du projet. | fait |
| Antenne CCI/CMA | Echanges réguliers sur les débouchés possibles vers le secteur de l'entreprise artisanale et industrielle. Mise en relation avec les réseaux d'entreprises locaux et les structures du développement économique. Communication autour du projet. | fait |
| 3 Communautés de communes du Pithiverais | Aide financière de 14 000 € Ces 3 collectivités ont fait part de leur intérêt dès l'origine du projet, d'une part en s'engageant à le financer dans sa phase de démarrage, d'autre part en sollicitant notamment des actions hors les murs au sein de leur sièges sociaux (Pithiviers-le-Vieil, Beaune-la-Rolande et Bazoches-les-Gallerandes) notamment. A travers ces 3 structures, qui portent également l'Entente Economique Nord Loiret, la démarche de CNAM, le lien avec le tissu local, associatif, économique, social sera favorisé. | engagé |
| Entente économique Nord Loiret | Echanges réguliers sur les débouchés possibles vers le secteur de l'entreprise artisanale et industrielle. Mise en relation avec les réseaux d'entreprises locaux et les structures du développement économique. Mise en relation avec les partenaires travaillant à la mise en place du CNAM. Communication autour du projet. | fait |
| Mission Locale du Pithiverais | Demande d'aides à la Fondation Orange. Intérêt important pour la démarche, qui peut permettre de développer des formations à destination des jeunes (16-25 ans) suivis par la Mission Locale du Pithiverais, et plus particulièrement ceux suivis dans le cadre du <i>Contrat d'Engagement Jeune</i> . | En cours |
| Ligue de l'enseignement | Cette structure met en place un dispositif pilote d'espace de co-engagement (cf. dossier A VOS ID) au Moulin de Chatillon, sur la Commune d'Ondreville/Essonne. La mission de service civique pour le FabLab a été accompagnée dans ce cadre. Si besoin et si cela devenait pertinent, d'autres missions pourraient transiter par l'espace de co-engagement. | fait |
| Maison Familiale Rurale du Pithiverais | Intérêt important pour la démarche, qui peut permettre de développer des formations complémentaires à destination des jeunes en formation à la MFR du Pithiverais. | Contact avancé |

| | | |
|--|---|---------------------|
| Réseaux d'entreprises | Echanges réguliers sur les débouchés possibles vers le secteur de l'entreprise artisanale et industrielle. Mise en relation avec les réseaux d'entreprises locaux et les structures du développement économique. Communication autour du projet. | Contact pris |
| Pôle Emploi | Accès au matériel, formation, prestations | Contact pris |
| OCAIP (Union Commerciale Artisanale et Industrielle du Pithiverais) | Accès aux activités, prestations | Contact pris |
| Etablissements d'enseignement (collèges et lycées) | Accès aux activités, formation | Contact pris |

Coût HT du projet : 115 337,66 €

Coût HT éligible : 115 337,66 €, dont 82 490,66 € en fonctionnement, et 32 847,00 € en investissement

Subvention régionale sollicitée : 41 245,33 € en fonctionnement (soit 50 %) et 13 138,80 € en investissement (40%).

M. COULON ne prend pas part au vote.

Pas de vote contre – Le Bureau donne un avis favorable à l'unanimité moins une non-participation au vote.

| |
|---|
| Programme LIFE LETsGO4Climate : validation de l'accord de partenariat et présentation du calendrier de la démarche |
|---|

Mme BEVIERE rappelle la candidature du PETR à cette démarche, et sa sélection dans le 2^{ème} lot, en juillet 2022, à la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Centre-Val de Loire en février 2022.

L'aide régionale sera de 8 333 €, en remboursement de frais d'animation occasionnés pour la mise en œuvre des actions liées à ce programme LIFE LETsGO4Climate.

Mme BEVIERE donne la parole à David VOYER, qui fait part du programme prévisionnel en 2023.

27 janvier 2023 : séminaire d'intégration, pour expliquer en détail les modalités de mise en œuvre, les acteurs concernés, etc.

Entre janvier et mars 2023 : diagnostic territorial réalisé par l'ADEME et la Région, et restitution fin mars.

Entre le 23 mars et le 4 juillet 2023 : cycle de formations à destination de l'animateur référent, des acteurs locaux, dont les élus.

22 septembre 2023 : spectacle par la Cie Le Cabaret des métamorphoses. Actuellement, la piste de l'accueil de ce spectacle au Théâtre des Minuits est à l'étude.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

| |
|---|
| Campagne de mesures de reliquats azotés sur cinq aires d'alimentation de captages (CTEC) |
|---|

La Présidente rappelle la démarche d'animation des 5 AAC, ainsi que le Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC) signé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN), dans lequel figure la réalisation d'une étude « campagne de mesures de reliquats azotés sur cinq aires d'alimentation de captages ».

Cette étude est portée par le PETR, au bénéfice des 5 communes concernées, en groupement de commandes.

Mme BEVIERE indique que le premier appel d'offres a été infructueux, faute de candidat, et qu'à la suite du second appel d'offres, lancé début octobre dernier, seule la Chambre d'agriculture du Loiret a fait part de son offre.

Considérant la problématique de l'absence d'animation CTEC, qui ne permet donc pas d'effectuer le gros travail préparatoire (identification des parcelles et des agriculteurs, recueillir leur accord, organiser le planning, etc.) et le coût supérieur au prévisionnel de cette étude, une réunion en visioconférence a été organisée d'urgence entre le PETR, la DDT du Loiret et le candidat. Il s'agissait de faire un point précis de la situation.

La Présidente indique que le 17 novembre à 17h, la Commission d'Appel d'Offres (CAO) du PETR s'est réunie.

Compte tenu de tous ces points, et tout particulièrement en l'absence d'animateur, il est décidé de renoncer à lancer cette étude, et de poursuivre les échanges avec la Chambre d'agriculture du Loiret afin de trouver une solution de substitution, pour que la mobilisation autour des AAC ne retombe pas, notamment sur l'AAC du Malesherbois, où récemment des avancées majeures de la profession agricole ont été faites. Aujourd'hui, les agriculteurs se disent prêts à engager des actions.

Le cas échéant, le financement auprès de l'AESN sera sollicité, à hauteur de 80% de la dépense subventionnable TTC, dans le cadre du Contrat Territorial Eau et Climat (CTEC).

Par ailleurs Mme BEVIERE fait part de la proposition de la DDT 45 d'organiser des échanges de bonnes pratiques entre la Chambre d'agriculture d'Eure et Loir et du Loiret, ces territoires de Beauce étant en grande partie similaires.

L'étude serait donc abandonnée, en l'état, mais il est déjà envisagé la révision du cahier des charges.

M. GUERINET précise que les agriculteurs font déjà des prélèvements pour les reliquats azotés.

M. ROUSSEAU précise qu'il s'agit ici d'études plus approfondies, faites en 3 temps : entrée d'hiver, sortie d'hiver et sortie de récolte, et toujours sur les mêmes parcelles pendant les 2 années.

Mme BEVIERE précise que la Chambre d'agriculture n'a pas de personnel disponible pour mettre à disposition du PETR, dans le cadre d'un accompagnement de l'étude sous forme de prestation.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

| |
|---|
| Coopération LEADER : retour sur l'accueil des délégations espagnole et portugaise et sur le colloque du 25 octobre |
|---|

Après avoir évoqué l'origine du partenariat avec le GAL Terras Dentro dans le cadre du programme Leader+, Mme BEVIERE rappelle la venue en France des partenaires espagnols et portugais, dans le cadre du projet de coopération international sur le tourisme accessible à tous.

Elle fait part du programme organisé du 24 au 26 octobre dernier, et plus particulièrement de la journée du 25, avec le colloque le matin, et les ateliers l'après-midi.

Les personnes présentes ont fait part de leur grand intérêt pour la thématique de l'accessibilité dans le tourisme, et de la nécessité de poursuivre les travaux.

Il ressort du colloque qu'il y a beaucoup de différences entre la règle, les obligations et les usages. Parfois, de simples aménagements peuvent suffire à améliorer l'accessibilité des sites.

Mme BEVIERE commente ensuite le retour en images distribué dans les pochettes des participants du Bureau.

Elle interroge, enfin, les membres du Bureau sur la plus-value de développer plus encore ces actions d'accessibilité, pas uniquement pour le tourisme mais aussi pour le sport, le loisir, la culture, l'administration, etc.

M. BRUNEAU indique que l'accès PMR est une obligation pour les collectivités.

Mme BEVIERE précise qu'au-delà d'un accès à l'accueil, il y a aussi l'accessibilité jusqu'au site, la formation des personnes, l'accompagnement aux projets, etc., c'est-à-dire l'inclusion des personnes dans la société.

Le sujet sera de nouveau évoqué lorsque, comme nous l'espérons, nous serons retenus dans le prochain programme Leader 2023-2027, où l'inclusion occupe une très grande place.

Coopération LEADER : groupement de commandes international pour la réalisation d'une vidéo

Mme BEVIERE indique la nécessité de prendre cette délibération, pour que le GAL Terras Dentre, coordonnateur du groupement de commandes international, puisse lancer la procédure de mise en concurrence dans les prochains jours. La Présidente rappelle que cette action était prévue au programme global du projet de coopération avec l'Espagne et le Portugal.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Acceptation d'un chèque de remboursement de trop perçu d'EDF

Mme BEVIERE précise qu'il s'agit d'un remboursement d'un trop perçu d'un montant de 246,44 € sur une facture précédente.

La Présidente donne lecture du projet de délibération.

Pas de vote contre – Pas d'abstention – La délibération est adoptée à l'unanimité.

Affaires diverses

- Recrutements.

Mme BEVIERE indique que pour le poste PCAET et SCoT, Amandine TEMPLIER prendra ses fonctions début janvier 2023. Actuellement titulaire au ministère de la Défense, elle a sollicité un détachement, qui lui a été accordé.

- Rendez-vous avec la CC Cœur de Beauce.

Mme BEVIERE fait part d'un rendez-vous qui s'est tenu le 5 juillet dernier avec M. MAGUET, Maire de Janville et élu à la CC Cœur de Beauce. Plusieurs enjeux locaux (santé, sports, produits locaux, etc.) étant partagés avec le PETR, il est envisagé d'organiser une rencontre entre les Bureaux de ces deux collectivités, courant 2023.

- Ciné Club.

Mme BEVIERE fait part de la demande du Président du Ciné Club de Pithiviers pour diffuser la programmation du film *20 000 lieues sous les mers*, dans le cadre de Ciné Noël le 18 décembre prochain au Cinéma Le Mail. Ce film est à destination des enfants, l'entrée y est de 5€.

- Prochaine réunion.

Le prochain Bureau se tiendra le mardi 13 décembre, à 9h30, dans les locaux du PETR. Attention changement de jour et d'horaire.

- Divers.

Mme la Sous-préfète annonce le possible financement de l'Etat (2 000 000 000 €) pour les projets de performance énergétique, d'adaptation au changement climatique (dont la renaturation et la désartificialisation des sols), d'amélioration du cadre de vie et de l'ingénierie territoriale, à travers un nouveau fonds, le « Fonds vert », dont une enveloppe départementale et une régionale.

Ces fonds seraient corrélés au Contrat de Relance et la Transition Énergétique (CRTE). A ce stade, la circulaire reste attendue.

Mme la Sous-préfète rappelle que la plateforme pour les demandes de DETR ou DSIL 2023 est déjà ouverte.

N'ayant plus d'information à donner et ne relevant pas d'observation, Mme BEVIERE lève la séance à 19h15.

Monique BEVIERE, Présidente